



31 juillet 2020

À L'ATTENTION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DU CONSEIL SCIENTIFIQUE DU PARC NATIONAL DE LA VANOISE



Accompagnement des éleveurs confrontés à la prédation : état des actions engagées

En raison de la crise sanitaire, la réunion de printemps du Groupe de travail Loup issu de l'audit médiation n'a pu avoir lieu. Elle s'organisera nous l'espérons à l'automne, une note technique a été adressée aux membres en ce début d'été afin de faire le point sur l'avancée des différents engagements pris lors du GT depuis le début de l'année.

En résumé, les principales actions engagées :

- Re conduite de la brigade de bergers d'appui : deux bergers pendant 3 mois ½ (juillet à mi-octobre) ; embauche assurée par le service de remplacement des Terraillets
- Mise à disposition de 10 abris d'urgence : 9 en cœur de PNV et 1 en aire d'adhésion / 3 demandes refusées
- Organisation et prise en charge d'héliportages pour l'approvisionnement de chalets et d'équipements en alpage (filets, croquettes pour les chiens de protection, effets du berger...) : 11 rotations réalisées et 4 prévues prochainement (en plus des héliportages dédiés aux cabanes) / une quinzaine d'éleveurs concernés
- Lancement de la construction de trois nouvelles unités de tatous pour une installation à l'horizon juin 2021 : deux unités en Vanoise (Val-Cenis et Villaroger) et une dans le Vercors (dans le cadre du projet « Tatou », le PNV met en œuvre une commande nationale devant bénéficier aux éleveurs de l'ensemble des aires protégées, au-delà du seul territoire « Vanoise ». Le Parc national porte néanmoins la maîtrise d'ouvrage pour la construction et l'installation des trois unités) :
 - Organisation d'une consultation publique et recrutement d'un maître d'œuvre d'exécution chargé de coordonner la construction des trois unités : entreprise retenue = Ateliers Ritz, Chambéry
 - Études d'analyse des risques naturels réalisées sur les trois sites pour permettre de localiser précisément les emplacements
 - Dépôt imminent des trois dossiers de déclaration d'urbanisme (première quinzaine de juillet)
 - Dossier de consultation des entreprises en cours d'élaboration ; consultation des entreprises prévue en septembre 2020
 - Renouvellement de la convention de partenariat avec l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Lyon pour le lancement de cette nouvelle mission

- Accompagnement particulier de l'exploitation E. Courtet – M. Zanelatto : mise à disposition d'un abri d'urgence (et d'une tente de façon provisoire), appui logistique des agents du PNV, accompagnement technique au cours de l'été 2020
- Autres opérations : acquisition de matériel d'effarouchement, contribution aux visites partenariales prévues par la DDT sur les foyers de prédation, poursuite de l'accompagnement à la restauration de chalets d'alpage

Vous souhaitez disposer de la note détaillée ? Merci de nous la demander via un mail à :

accueil@vanoise-parcnational.fr

